

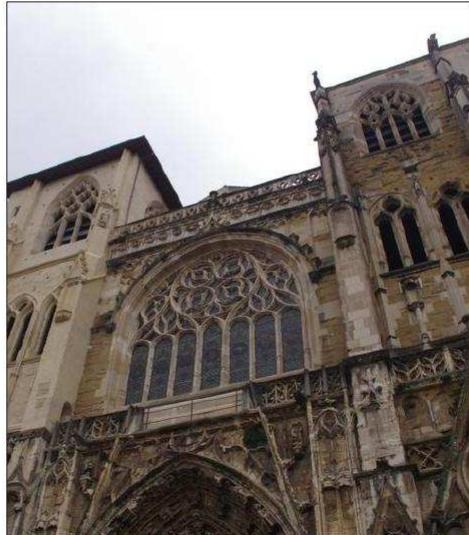
POLITIQUE CONSEIL MUNICIPAL

La prime au patrimoine

Les élus ont siégé en conseil, lundi soir, où il a été question de gros sous et de patrimoine. La commune recevra près de 5 millions d'euros pour la restauration et la mise en valeur de ses monuments incontournables.

C'est pas le loto de Stéphane Bern, mais le patrimoine a néanmoins décroché le gros lot, lundi soir, au cours d'un conseil municipal par ailleurs plutôt technique. « Enfin ! », s'est exclamé le maire, Thierry Kovacs, en annonçant l'avant-dernière délibération de la séance, portant donc sur la convention Plan patrimoine 2019-2022 avec l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère. « Enfin ! », a repris Jean-Yves Curtaud, conseiller municipal délégué au Patrimoine et au Tourisme, avant de détailler la convention, la troisième signée depuis 2007.

Et la combinaison gagnante entre l'Etat, la Région, le Département et la Ville rapporte 4 millions d'euros HT, financés à parts égales par chacun des par-



■ Quelque 2,4 millions d'euros seront consacrés à la poursuite de la rénovation de la façade ouest de la cathédrale St-Maurice.

Photo LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

tenaires (25 %), auxquels s'ajoutera un million d'euros de reliquat de la précédente convention. Le Plan patrimoine 2019-2022 concerne la mise en valeur et la restauration du

Théâtre antique, pour 2,1 millions d'euros (dont un million de reliquat), de la façade ouest de la cathédrale Saint-Maurice, pour 2,4 millions d'euros, de l'Odéon (proche du Théâtre an-

tique) pour 400 000 €, ainsi que des études concernant d'autres monuments, pour 100 000 €. Les travaux ont d'ores et déjà commencé au Théâtre antique qui, à terme, comptera 450 places de plus, soit 7 950. Ils concernent notamment les gradins de la moitié nord dans un premier temps et les déambulatoires, dont les pierres, les sols et les murs seront gommés et retrouveront la blancheur de la dernière rénovation d'envergure, en 1938.

La première phase de travaux sera livrée en 2019, avant le festival Jazz à Vienne, la seconde, concernant la partie sud, à droite en entrant dans l'enceinte, en 2020.

Après la rénovation de la tour nord notamment, les travaux de la cathédrale Saint-Maurice attaqueront la tour sud, le parvis et la partie centrale de la façade. Après la réfection du mur ouest de l'Odéon, déjà réalisée, ce sera au tour du mur nord. Des recherches archéologiques seront également entreprises.

Le grand gagnant, c'est le patrimoine et, à terme, l'attrait touristique de Vienne.

J.-L. C.

Projet de vignes à Pipet

Le projet avait été présenté en juin en conseil. La Ville souhaite réimplanter des vignes sur le coteau du mont Pipet. 4 600 hectares seront défrichés avant la plantation. Le maire, Thierry Kovacs, déclarait alors : « Le terrain est en friche et il nous appartient, autant le remettre en état en plantant de la vigne. » Lundi, le dossier a connu une avancée : les élus étaient invités à approuver « la mise à disposition du terrain en vertu d'un bail rural à long terme de dix-huit ans en contrepartie de la réalisation du défrichement par le preneur », ainsi que « le versement d'un fermage en nature (du vin uniquement) à l'exception des deux premières années. Une délibération adoptée avec six abstentions du groupe d'opposition de gauche.

CONDRIEU SOCIAL

Le Port, une structure de protection de l'enfance

Lorsqu'en 1976, les religieuses qui tenaient l'ancien pensionnat de jeunes filles passent le relais à l'association Comité commun, elles demandent à ce que le caractère social du lieu soit conservé. Souhait respecté : aujourd'hui, au titre de la protection à l'enfance, et non de la lutte contre la délinquance, Le Port accueille 78 jeunes, de 10 à 18 ans, en difficulté familiale et sociale. Son directeur, Claude Dely, dirige à la fois l'établissement condriot, jusqu'à janvier, et L'étoile du Rachais, à Grenoble.

78 jeunes de 10 à 18 ans

Il connaît bien l'établissement du Port, puisqu'il en a déjà assuré l'intérim pendant 18 mois il y a trois ans. Les 78 jeunes du Port sont actuellement répartis dans quatre services : le restaurant d'application reçoit les jeunes qui rentrent chez eux chaque soir ; le pensionnat, dont le nombre de places a été réduit à 19 ; le placement chez les 17 assistants familiaux ; et la création, en 2016, du service des appartements pour héberger des mineurs non accompagnés qui viennent de l'étranger.



■ La maire Thérèse Corompt et le directeur par intérim, Claude Dely. Photo Maud LAMASSIAUDE

Pour eux, le Département a décidé d'un accompagnement allégé, avec trois éducateurs en journée.

La mission de l'association reste le bilan médical rapide et l'intégration scolaire éventuelle, des cours d'alphabetisation, des visites d'entreprises, etc.

La maire, Thérèse Corompt, aborde

une nouveauté qui pourrait précipiter leur intégration dans le monde professionnel : la possibilité d'être suivi par les Missions locales.

53 emplois équivalents plein-temps

Sous la houlette du Département l'association Comité commun, à but

3 C'est, en millions d'euros, le budget de fonctionnement de l'association Comité commun, à but non lucratif, et placé sous la tutelle du Département.

non lucratif (y compris restaurant et la branche espaces verts qui organise quelques chantiers découverte) fonctionne avec un budget de près de 3 millions d'euros.

Comité commun emploie 53 équivalents temps plein, dont trois cadres, trois psychologues, deux surveillants de nuit, des assistants familiaux, des maîtresses de maison, des éducateurs, deux cuisiniers et deux serveurs formateurs.

En moyenne, les jeunes restent de 18 à 24 mois. Certains passent de service en service et d'autres parviennent à bénéficier de contrats jeunes majeur jusqu'à leurs 21 ans. « Mais dans le Rhône, cela arrive rarement, précise le directeur, contrairement à l'Isère ».